



**ADMINISTRATEUR SUPERIEUR
DES ILES WALLIS ET FUTUNA**

Service de Finances

MATA'UTU le 12 juin 2019

Affaire suivie par : Serge CHABANON

Réf. : - Loi n° 61-814 du 29 juillet 1961 conférant aux îles Wallis et Futuna le statut de territoire d'outre-mer,
- Arrêté du 11 décembre 2012 relatif à l'expérimentation par le territoire des îles Wallis et Futuna et ses établissements publics administratifs du cadre budgétaire et comptable de l'instruction budgétaire et comptable M. 52 applicables aux départements et à leurs établissements publics administratifs.

**Note générale de présentation des budgets supplémentaires 2019 du budget
Territoire de Wallis et Futuna**

**BUDGET TERRITORIAL 2019
PRESENTATION DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE
2019 DU TERRITOIRE**

*_*_*_*_*

BUDGET PRINCIPAL

*_*_*_*_*

Le Territoire a programmé le budget supplémentaire (BS) du budget principal (BP) 2019 avec un total à l'équilibre en dépenses et recettes à hauteur de **3 494 751 130 XPF**, dont **2 496 610 306 XPF** en investissement et **998 140 824 XPF** en fonctionnement.

Par rapport à 2018, le BS 2019 est en hausse de **+10,86 %** soit **+ 342 270 753 XPF**.

Le tableau ci-dessous fait ressortir l'évolution du BS sur les 2 derniers exercices :

	EVOLUTION BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2019 / 2018			
	BS 2019	BS 2018	EVOLUTION 2019/2018	EVOLUTION EN VALEUR
INVESTISSEMENT RECETTES/DEPENSES	2 496 610 306	2 160 437 393	15,56%	336 172 913
FONCTIONNEMENT RECETTES/DEPENSES	998 140 824	1 162 503 097	-14,14%	-164 362 273
TOTAL BUDGET	3 494 751 130	3 322 940 490	5,17%	171 810 640

Le niveau élevé de la section d'investissement, 2 500M XPF, s'explique par le niveau des RAR représentant 1 367M XPF (54,78 %) et les recettes d'investissement supplémentaires 1 128M XPF soit 45 %. Le tableau ci-dessous fait ressortir l'évolution entre le BS 2019 et BS 2018 :

I – I/ EVOLUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT 2019 :

	EVOLUTION BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2019 / 2018			
	BS 2019	BS 2018	EVOLUTION 2019/2018	EVOLUTION EN VALEUR
RAR 2018	1 367 497 078	1 186 797 458	15,23%	180 699 620
RECETTES SUPPLEMENTAIRES 2019	1 128 755 233	973 639 935	15,93%	155 115 298
TOTAL INVESTISSEMENT 2019	2 496 252 311	2 160 437 393	15,54%	335 814 918

La section d'investissement est en hausse de 15 % par au BS 2018 s'expliquant par les RAR 2018. Ces RAR sont constitués d'opérations d'investissement pour lesquelles des recettes ont été inscrites mais aucune consommation afférente. Il s'agit notamment de crédits CNDS, FEI & DGAC représentant 96 % des RAR soit 1 320M XPF (cf page 11 maquette). Dans le détail, ces 3 postes de recettes se ventilent comme suit :

- CNDS : 933,85M XPF,
- FEI 2016 & 2017 : 266,68M XPF – Projets liés à la protection des littoraux. Sujet du FEI sur Futuna représentant 87M XPF pour lequel une réorientation de crédits est demandée à la DGOM. Pour la protection des zones côtières de Wallis (FEI 2016 LC 15 750 en colonne perçu au 03/06/2019 & FEI 2017 LC 16 863 dans la même colonne), 108M XPF ont été versés sur le BT depuis le 1^{er} janvier 2019. Ces opérations devraient être soldées en 2019.
- Convention DGAC concernant des travaux sur l'aéroport de Vele : près de 120M XPF inscrits

I- 2/ RECETTES D'INVESTISSEMENT SUPPLEMENTAIRES 2019 :

S'agissant des recettes supplémentaires 2019, en matière d'investissement elles se répartissent comme suit (cf page 11 maquette, colonne Arbitrage Adsup) :

	BS 2019	POIDS RECETTES / BS 2019	BS 2018	POIDS RECETTES / BS 2018	EVOLUTION 2019/2018	EVOLUTION EN VALEUR
RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE LC 74	375 740 120	33,29%	275 456 289	28,29%	36,41%	100 283 831
AUTOFINANCEMENT LC 13401	82 495 191	7,31%	116 725 930	11,99%	-29,33%	-34 230 739
EXCEDENTS DE FONCT CAPITALISES LC 14620	319 791 044	28,33%	61 960 148	6,36%	416,12%	257 830 896
CNDS – FEI – DGAC – CDD	350 728 878	31,07%	519 497 568	53,36%	-32,49%	-168 768 690
TOTAL RECETTES INV SUPPLEMENTAIRES	1 128 755 233	100,00%	973 639 935	100,00%	15,93%	155 115 298

Cette somme de 1 128M XPF sert à financer les besoins de financement 2019 (RAR dépenses investissement – RAR recettes investissement), les projets relevant du CNDS/FEI/DGAC/... et les demandes des services de 615 687 663 XPF (cf page 3 colonne « Prop Sces » & ligne « INV. Dépenses »).

Globalement, par rapport au BS 2018 le niveau des recettes d'investissement s'accroît de près de 16 %, soit + 155M XPF en valeur. Cette hausse résulte :

- du résultat d'investissement reporté (375,74M XPF) en croissance de 100M XPF, +36,41 %,
- de l'excédent de fonctionnement capitalisé proche de 320M XPF, soit + 257,83M XPF, montant multiplié par 5 par rapport à 2018.

Ainsi, la baisse de l'autofinancement de 34M XPF est très largement compensée.

Pour mémoire, le résultat d'investissement reporté, l'excédent de fonctionnement capitalisé et l'autofinancement proviennent des résultats de clôture 2018 des sections d'investissement et de fonctionnement.

Le tableau d'affectation du résultat 2018 ci-dessous fait ressortir les sources des recettes supplémentaires du BS 2019. A cet égard, le résultat de clôture de 870 569 376 XPF se ventile respectivement à hauteur de 375 740 120 XPF et 494 829 256 XPF entre le fonctionnement et l'investissement.

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL CA 2018
RECETTES	657 722 207	3 627 455 875	4 285 178 082
DEPENSES	557 438 376	3 424 557 132	3 981 995 508
RESULTAT DE L'EXERCICE	100 283 831	202 898 743	303 182 574
REPORTS ANTERIEURS	275 456 289	291 930 513	567 386 802
RESULTAT DE CLOTURE	375 740 120	494 829 256	870 569 376
PART 2018 AFFECTE A L'INVESTISSEMENT		61 960 148	
RESULTAT	375 740 120	432 869 108	808 609 228

Le résultat de clôture de la section de fonctionnement, 494,829M XPF est ensuite affecté pour partie à l'investissement 2018 (cf maquette compte administratif 2018 page 8, LC 14 489) sur la ligne excédents de fonctionnement capitalisés. Ceci correspond aux besoins de financement 2018.

Le solde, soit 432,869M XPF est enfin ventilé entre les besoins de financement d'investissement (ce qui correspond à l'excédent de fonctionnement capitalisé et à l'autofinancement de la section de fonctionnement). Le tableau ci-dessous récapitule ces éléments :

AFFECTATION RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2018	MONTANT
EXCEDENTS DE FONCT CAPITALISES CA 2018 LC 14620	61 960 148
EXCEDENTS DE FONCT CAPITALISES 2019 LC 14620	319 791 044
AUTOFINANCEMENT FONCT 2019 LC 14553	113 078 064
TOTAL AFFECTATION RESULTAT CLOTURE FONCT	494 829 256

La réelle marge de manœuvre du Territoire en matière d'investissement pour ce BS 2019 repose sur résultat de clôture d'investissement et l'autofinancement (cf virement section de fonctionnement LC 13 401 en page 11) soit 375,74M XPF + 82,49M XPF soit 458M XPF.

I – 3/ RECETTES DE FONCTIONNEMENT SUPPLEMENTAIRES 2019 :

Le BS portant sur la section de fonctionnement est en baisse de 164,76M XPF, soit – 14 % par rapport au BS 2018. Cet écart s'explique par une subvention desserte aérienne (page 19 LC 980) inscrite en recette supplémentaire à hauteur de 1M XPF contre 190,57M XPF lors du BS 2018.

	EVOLUTION BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2019 / 2018			
	BS 2019	BS 2018	EVOLUTION 2019/2018	EVOLUTION EN VALEUR
RAR 2018	105 857 117	110 987 350	-4,62%	-5 130 233
RECETTES SUPPLEMENTAIRES 2019	892 283 707	1 051 915 747	-15,18%	-159 632 040
TOTAL FONCTIONNEMENT 2019	998 140 824	1 162 903 097	-14,17%	-164 762 273

Dans le détail, les recettes supplémentaires en fonctionnement sont les suivantes (àc de la page 13 jusqu'à page 20) :

	BS 2019	POIDS RECETTES / BS 2019	BS 2018	POIDS RECETTES / BS 2018	EVOLUTION 2019/2018	EVOLUTION EN VALEUR
REVERSEMENT SPT LC 2301	649 100 005	72,75%	515 454 652	49,00%	25,93%	133 645 353
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT LC 14553	113 078 064	12,67%	229 970 365	21,86%	-50,83%	-116 892 301
AUTRES RECETTES	130 105 638	14,58%	306 490 730	29,14%	-57,55%	-176 385 092
TOTAL RECETTES FONCT SUPPLEMENTAIRES	892 283 707	100,00%	1 051 915 747	100,00%	-15,18%	-159 632 040

Cette somme de 892M XPF sert à financer les besoins de financement 2019 pour 563,5M XPF (RAR dépenses fonctionnement – RAR recettes fonctionnement), et les demandes des services de 395 860 075 XPF (cf page 3 colonne « Prop Sces » & ligne « FONCT. Dépenses »).

Avant arbitrage de l'Administration Supérieure, la section de fonctionnement était déficitaire de 799M XPF (cf page 3 colonne « Vote de l'AT (e) = (I+a) »).

Par rapport au BS 2018, les recettes supplémentaires sont en retrait de 15 %. ceci s'explique par les autres recettes en diminution de – 57,55 %. Comme précisé supra, cet écart est lié à une subvention desserte aérienne inscrite pour 190M XPF. Cet abondement DGOM s'explique par le coût supplémentaire de la desserte à compter de la nouvelle DSP.

S'agissant du reversement du SPT, qui constitue la principale source de financement du fonctionnement, il est en hausse de 26 % soit + 133,64M XPF. Cette hausse vient compenser un résultat de fonctionnement, bien qu'excédentaire, en retrait de – 51% soit – 116M XPF. Ce résultat de fonctionnement, constituant l'autofinancement du Territoire, résulte du partage du résultat de clôture de la section de fonctionnement 432,869M XPF (cf page 3 de la présente note).

Enfin, concernant les autres recettes, quelques recettes suivies par les douanes ont été réajustées à la hausse (cf pages 14 et 15) :

- TICT (Tabac) : +15M XPF,
- Taxe immatriculation navires : + 18 182 000 XPF,
- Ecotaxe et taxe parafiscale de propriété : +3M XPF pour chacune des taxes,

A noter d'autres recettes comptabilisées :

- Convention AFB (Environnement – page 18) : 25,25M XPF,
- Tourisme (CCT – AED page 19) : 7,159M XPF.

II - ARBITRAGES BS 2019 :

Hors RAR, les besoins supplémentaires des services s'élèvent à 1 011 547 738 XPF (cf page 3). Pour apprécier les besoins réels, il convient de neutraliser l'effet FEI 2019 pour l'investissement (montants en recettes et dépenses de 384 128 878 XPF).

Quant au fonctionnement, il y a lieu de neutraliser les sommes relevant des conventions AFB et du CCT pour le tourisme soit 32 410 502 XPF.

Globalement, les besoins réels des services pour ce BS 2019 ressortent alors à 595 008 358 XPF.

Avant arbitrage, le budget supplémentaire est déficitaire de – 1 064 940 402 XPF répartis ainsi :

- Investissement : - 264 958 785 XPF,
- Fonctionnement : - 799 981 617 XPF.

Ce « déficit » à résorber s'explique principalement par le niveau des RAR (- 1 259M XPF) ce qui témoigne d'un niveau d'exécution budgétaire faible. Ce déficit est partiellement résorbé par le résultat de clôture 2018 (808M toutes sections confondues), le reversement du SPT

Pour autant, des arbitrages doivent être réalisés sur les demandes supplémentaires des services avec une méthodologie fondée sur le niveau de dépenses engagées/payées début juin 2019. Le niveau des RAR est également pris en compte.

II- 1/ ARBITRAGES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT 2019 (à partir de la page 22) :

Pour illustrer cette méthodologie, prenons la ligne 40 – Matériel informatique, bureautique (page 22) :

Total budget 2019 = Primitif 2019 + RAR 2018 soit 1,5M + 6 596 424 = 8 096 424 XPF

Au 03/06/2019, 3,646M XPF ont été exécutés et le service demande 3,5M. Au regard de la consommation et des dépenses inscrites, une somme de 0,75M est attribuée.

Les principaux arbitrages en investissement :

- 8 véhicules non pris en compte : 21,23M XPF – 3 véhicules retenus + 1 moto
- SAMPPB : 29M XPF,
- TP WALLIS & FUTUNA : 62M XPF

II- 2/ ARBITRAGES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT 2019 (à partir de la page 42) :

Les dépenses notables ayant fait l'objet d'arbitrages sont les suivantes :

- Postes de charges exceptionnelles : 53M XPF,
- ANV TSSA : 21M XPF,
- Aide aux personnes âgées : 20M XPF (page 69)
- CTI : 35M demandés ramenés à 25M XPF (page 85). Budget total 2019 : 47,32M.

Sur les charges de personnel, des économies de l'ordre de 91,6M XPF à noter.

*_*_*_*_*

BUDGET ANNEXE du SPT

*_*_*_*_*

Le Territoire a programmé le budget supplémentaire du budget annexe (BA) 2019 du service des postes et télécommunications (SPT) avec un total à l'équilibre en dépenses et recettes à hauteur de **1 043 596 299 XPF**, dont **372 699 520 XPF** en investissement et **670 896 779 XPF** en fonctionnement ;

Par rapport à 2018, le BS 2019 est en hausse de **+40,59 %** soit **+ 301 307 714 XPF**.

Le tableau ci-dessous fait ressortir l'évolution du BS du SPT sur les 2 derniers exercices :

	EVOLUTION BUDGET SUPPLEMENTAIRE – BA SPT 2019 / 2018			
	BS 2019	BS 2018	EVOLUTION 2019/2018	EVOLUTION EN VALEUR
INVESTISSEMENT RECETTES/DEPENSES	372 699 520	179 138 542	108,05%	193 560 978
FONCTIONNEMENT RECETTES/DEPENSES	670 896 779	563 150 043	19,13%	107 746 736
TOTAL BUDGET	1 043 596 299	742 288 585	40,59%	301 307 714

Les principales recettes d'investissement qui alimentent le BS 2019 sont les suivantes :

	BS 2019	POIDS RECETTES / BS 2019
RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE LC 13315	72 499 520	40,43%
VIREMENT SECTION FONCT LC 11248	3 800 000	2,12%
EXCEDENTS DE FONCT CAPITALISES LC 12282	103 000 000	57,45%
TOTAL RECETTES INV SUPPLEMENTAIRES	179 299 520	100,00%

L'excédent de fonctionnement capitalisé d'un montant de **103 000 000 XPF** résulte du résultat de clôture de la section de fonctionnement 2018 (pour mémoire, 773 896 779 XPF, cf compte administratif 2018). Le résultat d'investissement reporté est de **72 499 520 XPF**. Un virement de la section de fonctionnement de **3 800 000 XPF** vient compléter les recettes.

Concernant le fonctionnement, les recettes sont constituées du résultat de fonctionnement reporté pour un montant de 670 896 779 XPF. Il s'agit de la part du résultat de clôture de la section de fonctionnement 2018.

*_*_*_*_*

BUDGET ANNEXE de la STDDN de W&F

*_*_*_*_*

Le Territoire a créé en 2017, le budget annexe pour la gestion des opérations liées à la stratégie numérique.

Le budget supplémentaire du budget annexe de la STDDN de Wallis et Futuna 2019 prend en compte les restes à réaliser et les résultats de clôture de l'année 2018 avec un total à l'équilibre en dépenses et recettes à hauteur de **1 873 346 639 XPF**, dont **173 637 231 XPF** en fonctionnement et **1 699 709 408 XPF** en investissement.

Le tableau ci-dessous fait ressortir l'évolution du BS de la stratégie numérique sur les 2 derniers exercices :

	EVOLUTION BUDGET SUPPLEMENTAIRE – BA STRATEGIE NUMERIQUE 2019 / 2018			
	BS 2019	BS 2018	EVOLUTION 2019/2018	EVOLUTION EN VALEUR
INVESTISSEMENT RECETTES/DEPENSES	1 699 709 408	3 332 823 130	-49,00%	-1 633 113 722
FONCTIONNEMENT RECETTES/DEPENSES	173 637 231	173 637 231	0,00%	0
TOTAL BUDGET	1 873 346 639	3 506 460 361	-46,57%	-1 633 113 722

Par rapport à 2018, le BS 2019 est en retrait de – **46,57 %** soit – **1 633 113 722 XPF**.

Cette baisse résulte d'ajustements du budget opéré dès le budget primitif 2019 faisant suite aux observations des experts européens.